

**mépac**



Saguenay-Lac-St-Jean  
Chibougamau-Chapais

2155, rue de la Peltrie,  
Jonquière (Québec)  
G8A 2A1

(418) 547-2102 poste 234

coordination@mepac.qc.ca  
info@mepac.qc.ca  
www.mepac.qc.ca

Saguenay, le 15 décembre 2009

À l'attention de :

Monsieur Jean Grégoire  
Président  
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

**Objet : Appui du MÉPAC aux revendications de la FEUQ  
et de la FECQ**

Monsieur,

Par la présente, le MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais tient à apporter son appui aux revendications défendues par le Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) afin que soit garanti un investissement de 118 millions de dollars en bourses dans le Programme d'aide financière aux études du Québec. Cette somme, provenant du Programme canadien de bourses aux étudiants, doit être récupérée par Québec et être investie en totalité dans le programme québécois.

Toute personne qui souhaite entreprendre des études postsecondaires ne devrait pas être ralentie par des considérations économiques. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a mis sur pied dans les années soixante le Programme d'aide financière aux études du Québec. L'éducation étant un champ de compétence exclusivement provincial protégé par la Constitution, le Québec a le droit de se retirer avec pleine compensation du programme canadien afin d'injecter ces sommes dans son équivalent québécois.

En ce sens, je ne peux que réitérer notre appui aux revendications du MAGE-UQAC et de la FEUQ.

Catherine Côté  
Coordonnatrice par intérim